

**DEPARTEMENT DE LA MANCHE
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES
COMMUNE DE PONTORSON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2010**

En exercice	27	<i>L'an deux mil dix, le vingt sept octobre, à dix neuf heures, les membres du</i>
Présents	16	<i>Conseil Municipal de la commune de Pontorson étant réunis en Mairie de</i>
Absents	11	<i>Pontorson après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick</i>
Procurations	6	<i>LARIVIERE, Maire.</i>
Votants	22	<i>Membres présents : Mr LARIVIÈRE Patrick. Mme VINOUSE Maryvonne. Mr</i>
Date de convocation		<i>ALIX Roger. Mme GUÉRIN Annick. Mr LOILIER Pierre. Mme FILLATRE</i>
18 octobre 2010		<i>Annick. Mr BASQUIN Marc. Mr COUREUIL Daniel. Mr GANCHE Jean-Luc.</i>
		<i>Mme CHAUMONT Marie-Aude. Mr FAGUAIS Lucien. Mr TOUQUETTE Pierre.</i>
		<i>Mme BAZIN Denise. Mme DANARD Valérie. Mr GAZENGEL Michel. Mr</i>
		<i>CACHERA Daniel.</i>
		<i>Absents : Mr LEMÉTAYER Claude. Mr TRÉCAN Louis. Mr DURANT Claude.</i>
		<i>Mme SOUEFF Chantal. Mr LECHAT Marc. Mme COLLIN Valérie ; Mme</i>
		<i>MAUROURARD Marie-Christine. Mr PERRIN Nicolas. Mr DAVOINE Louis. Mr</i>
		<i>SIMON Claude. Mme THÉAULT Béatrice.</i>
		<i>Procurations : Mr LEMÉTAYER à Mr ALIX. Mr TRÉCAN à Mme VINOUSE. Mr</i>
		<i>DURANT à Mr LOILIER. Mme COLLIN à Mr TOUQUETTE. Mme</i>
		<i>MAUROUARD à Mr GAZENGEL. Mr PERRIN à Mr CACHERA.</i>
		<i>Secrétaire de séance : Mr TOUQUETTE Pierre</i>

Le procès verbal de la réunion précédente ne faisant pas l'objet d'observation est approuvé. Le conseil accepte à l'unanimité de se prononcer sur les questions diverses.

2010/91- Voie de desserte Ardevon

Monsieur le Maire expose qu'afin de créer une voie de desserte pour que les engins agricoles n'aient pas à emprunter la future départementale créée dans le cadre de l'aménagement des aires de stationnement lié au projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel, il conviendrait d'acquérir une bande de 6 mètres dans les parcelles ZB 52 et 55 d'une part et d'échanger le chemin d'exploitation CE 48 avec une partie de la parcelle ZB 58 afin de desservir la parcelle 61. M. le Maire fait part de sa rencontre avec Monsieur Héon et Monsieur Ganche et les propriétaires concernés, des demandes de Monsieur Leroy pour la création de deux ponts pour l'accès de sa parcelle, de la confirmation par le Syndicat Mixte de la voie de substitution. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'acquérir ces terrains au prix de 1.50 €/m² et de prévoir que l'échange se fera m²/m², le prix de l'éventuelle soulte sera si nécessaire fixé par la suite
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte et les documents nécessaires à la conclusion de cette affaire
- de désigner maître Serrand comme notaire.

2010/92 Transport USEP, demande de subvention de la Scolaire Pontorsonnaise

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention de 391.75 € à la Scolaire Pontorsonnaise pour le remboursement de 50 % du montant du transport pour les rencontres USEP des 31 mars, 28 avril, 23 juin, 22 septembre et 13 octobre 2010.

2010/93 Tarif, sortie Disney Land

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :
35 € pour les pontorsonnais, 45 € pour les autres.

2010/94 Décisions modificatives

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier :

Le budget principal de la façon suivante :

Compte 2315-041 (investissement dépenses) : + 29 000 €

Compte 2033-041 : (investissement recette) : + 1 000 €

Compte 2031-041 : (investissement recette) : + 28 000 €

Le budget assainissement de la façon suivante

Compte 2315 : - 39 000 € (dépense investissement)

Compte 2315 opération 10002 : + 39 000 € (dépense investissement)

2010/ 95 Subvention exceptionnelle à l'association Couleurs et Culture

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association Couleurs et Cultures.

2010/ 96 Aménagement de la cantine de l'école du Chat Perché - demande de subvention

Monsieur le Maire expose le programme des travaux et fait part de ses rencontres avec d'une part les services du Département et d'autre part des élus des communes du canton. Monsieur Alix insiste sur la nécessité de réaliser ces travaux compte tenu notamment des réglementations HACCP et défense incendie. Suite à la demande de Monsieur Gazengel, Monsieur Alix confirme que le projet de regrouper les deux écoles sur un seul site est abandonné compte tenu de la configuration des différents locaux existants et du coût de l'opération. Le montant des travaux (phase APS) et de l'investissement mobilier est estimé à 142 000 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le plan de financement de l'opération, sollicite une subvention de 23 000 € auprès du FEADER Leader et autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches et signer tous documents nécessaires dans le cadre de cette demande de subvention.

2010/97 Convention relative à la modernisation de la gare Pontorson Mont Saint Michel

Monsieur le Maire présente le projet de convention relatif aux études du projet de modernisation de la gare de Pontorson-Mont Saint Michel.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le projet de convention relative à la modernisation de la gare Pontorson-Le Mont Saint Michel et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Monsieur Cachera s'interroge sur les possibilités de réaménager le passage à niveau. Il souhaite qu'un courrier soit adressé à RFF en ce sens. Monsieur Cachera fait état de la voie du parc d'activités qui mène à l'établissement Mac Donald. Monsieur le Maire répond que l'inscription de travaux sur cette voie sera proposée pour la prochaine consultation travaux de voirie. Monsieur Cachera demande si des défibrillateurs sont prévus en ville. Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Alix, chargé de répondre à l'appel à projets en cours sur ce sujet, qui précise qu'une action est en cours avec le collège et que trois défibrillateurs pourraient peut être installés en ville.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 H 40.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme.

Patrick LARIVIÈRE
Maire de Pontorson,

Le secrétaire de séance,

Les membres du conseil municipal,